

IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- **Appliquer** les règles de l'IFI dans le cadre de la déclaration 2042-IFI ;
- **Identifier** les biens imposables, les biens non imposables et les biens exonérés.

CONTENU DE LA FORMATION

Généralités :

- Les personnes imposables (*composition du foyer fiscal IFI, règles de territorialité, ...*) ;
- Les obligations déclaratives (*formulaire 2042-IFI, ...*) ;
- Les biens détenus en démembrement de propriété (*principe et exceptions*).

Les biens imposables :

- Les biens imposables détenus directement par le redevable ;
- Les biens imposables détenus indirectement par le redevable (*parts ou actions détenues par le redevable, exclusion des participations minoritaires, exclusion des immeubles affectés à l'activité opérationnelle de la société, ...*).

Les biens exonérés :

- Les biens affectés à l'activité professionnelle (*entreprise individuelle, société de personnes, société soumise à l'IS, locations de locaux aménagés, ...*) ;
- Les biens ruraux et les bois et forêts (*biens ruraux loués par bail à long terme et bois, forêts et parts de GFA*).

Le passif déductible :

- Conditions de déductibilité des dettes ;
- Les dettes non déductibles ;
- Les dettes contractées par une société ou un organisme.

PEDAGOGIE ET EVALUATION

Cette formation se déroulera sous forme d'**exposés et d'exemples commentés**. Le contrôle des connaissances se fera **pendant la formation** par la réalisation de **QUIZZ** et, **à l'issue de la formation**, par la réalisation en ligne d'un **QCM d'évaluation**.

Les **supports de documentation** (*livrets de cours, supports de présentation, ...*) et les **ressources complémentaires** (*sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...*) seront mis à disposition des participants sur leur espace de travail personnel « [My Forcogès](#) ».



Classe virtuelle

2 Heures

(1 x 2 heures en classe virtuelle)

PUBLIC VISE

- Experts-comptables, commissaires aux comptes et experts-comptables stagiaires ;
- Chefs de missions et collaborateurs confirmés des cabinets d'expertise-comptable ayant une expérience d'au moins 2 ans.

PREREQUIS

Aucuns.

FORMATEUR

Franck LAMBERT

- **Diplômé d'expertise comptable** depuis 2006 ;
- **Diplômé du DU Expert en Gestion de Patrimoine de l'AUREP** depuis 2019 ;
- **Certificat Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise de l'AUREP** depuis 2020 ;
- Plus de **10 années d'expérience en cabinet d'expertise comptable** sur la région Rhône-Alpes ;
- **Dirigeant fondateur** de la société FORCOGÈS créée en octobre 2009 ;
- Formateur en **fiscalité** et en **gestion de patrimoine**.

MODALITES ET TARIFS

Cette formation est **dispensée en INTRA ou en INTER**. Les **modalités et les délais d'accès** à cette formation ainsi que les **conditions tarifaires** sont disponibles [sur demande](#).

IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE



MODALITES D'ORGANISATION, DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA SESSION EN CLASSE VIRTUELLE

La classe virtuelle se fera grâce à l'**outil de visioconférence ZOOM**, pour une **formation** en mode « **synchrone** » à l'**issue de laquelle** un contrôle des connaissances sera effectué en ligne par la réalisation d'un **QCM d'évaluation**.

Les participants recevront un **email de convocation**, dans la semaine **précédant** le début de la session en classe virtuelle, **qui comportera**, notamment, le **lien de connexion** à l'application **ZOOM**.

Ce même lien **sera également mis à disposition** de chaque participants **directement dans leur espace de travail personnel** « [My Forcogés](#) ».



MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE (PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE) MIS A DISPOSITION DES PARTICIPANTS POUR LA SESSION EN CLASSE VIRTUELLE

Durant la session en classe virtuelle, les participants auront la **possibilité de poser des questions au formateur** (*soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton "discussions"*). Ces questions seront **traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation** lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront **également la possibilité**, avant et après la formation, de soumettre par mail **leurs questions au formateur** sur franck.lambert@forcoges.com (*délai de réponse maximum de 7 jours*).

Un **guide d'utilisation de l'outil de visioconférence ZOOM**, dans lequel sont expliquées les modalités techniques de connexion et d'utilisation de ce dispositif, sera mis à disposition de chaque participant.

Pour toutes problématiques techniques en lien avec l'utilisation de l'outil de visioconférence ZOOM, les participants pourront **contacter Aline DUPERRON-LAMBERT**, responsable commerciale de FORCOGES, sur formation@forcoges.fr (*délai de réponse maximum de 24 heures*).



Classe virtuelle

2 Heures

(1 x 2 heures en classe virtuelle)



INDICATEURS SATISFACTION

(sur l'année 2025)

- Nombre de participants : **31**
- Recommandation : **91 %**
- Satisfaction globale : **72 %**
- Pertinence : **91 %**



SITUATIONS DE HANDICAP

Les situations de handicap sont prise en compte afin de trouver les solutions et/ou partenaires adéquates **pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de suivi** de l'action de formation. **Selon la nature et l'importance de la situation de handicap**, l'[AGEFIPH](#) locale pourra être contactée pour obtenir des conseils.